

Les Réseaux internationaux des villes - un'appui ou un problème?

2021-05-21

Intitulée exactement de cette manière (International City Networks: Help or Hassle?), une session des représentants du Réseau des Directeurs pour les Affaires Internationales des Villes (City Directors of International Affairs Network - CDIA) a eu lieu le 22 avril 2021. Le réseau agit dans le cadre des fonds The German Marshall Fund of the United States (GMF).

Les fonds sont l'organisation hors-parti qui agit à la base de l'idée clé que les États-Unis d'Amérique et l'Europe seront plus forts, en agissant ensemble. Les valeurs principales, soutenues par GMF sont : démocratie, droits de l'homme, coopération internationnale.

Les sessions thématiques CDAI s'orientent vers les questions précises de la coopération internationale, importantes pour la stratégie du développement des villes et leurs priorités. L'une d'entre elles est l'appartenance des villes à différents réseaux internationaux. Est-elle, aujourd'hui, l'appui ou l'obstacle ? Les participants de la discussion étaient les directeurs pour les affaires internationales entre autres des villes : Athènes, Barcelone, Bristol, Bucarest, Denver, Dortmund, Dublin, Francofort, Lisbone, Los Angeles, Mexique, Montréal, Prague, San Francisco, Stokholme, Toronto, Turin, Vienne, Vilnius. Cracovie était représentée par Beata Sabatowicz, Directrice Adjointe du Cabinet du Maire, responsable pour les affaires internationales.

Le point de départ était l'argument qui confirmerait l'appartenance d'une ville donnée à un réseau international. Quant à Cracovie, on peut en énumérer beaucoup mais le plus représentatif est certainement la présidence de Cracovie dans l'Organisation des villes du patrimoine mondial de l'UNESCO (OVPM). Pour rappeler : au cours du Congrès de l'organisation en juin 2019 à Cracovie, notre ville a été élue au Conseil des directaurs (9 personnes), qui représente plus de 300 villes du monde entier. Le Maire de Cracovie Jacek Majchrowski a été élu Président pour les deux ans suivants (prolongé d'un an à cause de la pandémie et l'impossibilité d'organiser l'Assemblée Générale d'OVPM).

Parmi les avantages d'appartenance aux réseaux internationales on a indiqué la possibilité d'échanger les expériences et bonnes pratiques, de représenter l'intérêt commun à l'échelle internationale, d'influencer les disposition juridiques élaborées par les agences gouvernementales et communautaires. Le prestige d'appartenance est aussi important. On peut toutefois se poser la question si cette «superproduction» des organisations (plus de 100) ne provoque pas la doublure et la dispersion d'objectifs.

Pour l'éviter, il faut d'abord analyser les buts à atteindre, parallèlement aux relations et appartenances aux unions internationales. Le caractère d'une ville et ses atouts sont les questions clés. Voilà pourquoi, comme Beata Sabatowicz a-t-elle mentionné, Cracovie préfère l'appartenance aux organisations qui les villes historiques, du plan culturel, touristique, académique, pour ne pas omettre l'engagement à la lutte contre les changements climatiques et le développement des espaces verts. Madame Sabatowicz a aussi mentionné que l'engagement des citoyens aux problèmes des villes influence la modification des statuts de certaines organisations «traditionnelles», représentées jusqu'à présent par les représentants administratifs. Ce type d'engagement implique aussi la participation des NGOs, milieux académiques, associations avec les habitants des villes. Il fdaut rappeler que l'appartenance



aux réseaux peut être temporaire, concentrée à un problème précis important, y compris tous types de risques pour la démocratie, comme le populism exagéré, la xénofobie, le manque de respect pour l'égalité, les questions à propos lesquelles Cracovie est à la hauteur de la tâche.

L'analyse démontre la dominance des avantages, il faut pourtant rappeler que l'appartenance ne peut être limitée uniquement à payer les cotisations et à se venter de la carte de visite d'une organisation, car même si c'est favorable pour le PR d'une ville, ne sert pas aux intérêts de ses habitants.